

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Approvisionnement en matières premières : des mesures fortes pour éviter la fermeture d'usines

La pénurie en métaux et notamment en acier, qui existe depuis début 2021, a été considérablement aggravée par la guerre en Ukraine. Aujourd'hui les industriels mécaniciens ont d'énormes difficultés à s'approvisionner en métaux ; Cette situation -si rien n'est fait- pourrait conduire certaines entreprises mécaniciennes à fermer leurs usines. La FIM demande aux pouvoirs publics de prendre des mesures d'exception à la hauteur des enjeux.

### La situation intenable des industriels mécaniciens

Henri Morel, Président de la FIM alerte : « *Les mécaniciens sont pris en étau par un double phénomène : des délais de livraison allongés de plusieurs mois et une très forte hausse des prix de l'acier, du gaz et de l'électricité notamment. La situation continue de s'aggraver, causée par une production sidérurgique européenne trop faible, des mesures de sauvegarde trop contraignantes et les conséquences indirectes de la guerre en Ukraine.* »

### Les mesures indispensables à la pérennité de l'industrie française

Le Plan de Résilience annoncé le 16 mars 2022 par le gouvernement est utile mais ne répond pas à cette problématique. C'est pourquoi, la FIM demande aux pouvoirs publics d'accepter de changer rapidement de stratégie pour permettre aux PME, ETI et filières industrielles de maintenir leur activité et d'honorer leurs commandes avec sérénité.

#### 3 mesures sont demandées par la FIM :

- La levée temporaire des mesures de sauvegarde : mises en place en 2018 pour protéger la sidérurgie européenne des importations de produits sidérurgiques asiatiques et turques, ces mesures ne sont plus légitimes dans cette période de pénurie. Elles ne font que protéger la sidérurgie européenne. Il faut aujourd'hui permettre aux mécaniciens de trouver de l'acier sur des marchés hors d'Europe sans surtaxe.
- Le redéploiement récent des quotas d'importations d'acier russe et biélorusse dans les quotas généraux européens ne débloque malheureusement pas la situation. Les distributeurs européens, qui importent des aciers hors d'UE, contraints par un processus réglementaire très complexe, ne profitent pas de cette aubaine.
- La suppression des autorisations d'exporter hors d'Europe les déchets métalliques pour permettre à la sidérurgie européenne de pallier son incapacité momentanée à répondre aux besoins des secteurs aval. Toutes les pistes permettant de combattre la pénurie actuelle doivent être mises en œuvre.

Si rien n'est fait rapidement, des fermetures d'usines impacteront tous les secteurs aval de la mécanique (les pièces ou les éléments mécaniciens sont présents dans les produits de nombreux secteurs clients). Cette réaction en chaîne aura des conséquences sur toute l'économie de notre pays. « *Sans action exceptionnelle de la part des pouvoirs publics, nos entreprises ne seront pas au rendez-vous de la réindustrialisation de notre pays et de la décarbonation de notre économie.* » conclut Henri Morel, président de la FIM.

Date de publication : 12/04/2022

Contacts presse FIM :

**Isabelle Douvry**

+ 33 (0)1 47 17 60 30

[idouvry@fimeca.org](mailto:idouvry@fimeca.org)

**Anne Gleyze**

+ 33 (0)1 47 17 60 29

[agleyze@fimeca.org](mailto:agleyze@fimeca.org)